

**Plan de lutte à la pauvreté de Jonquière**  
Avril 2012

**Enjeu # 1 : Combattre et réduire les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale.**

**Objectif : Combattre et réduire les préjugés envers les personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale parmi la population.**

| Stratégies à privilégier   | Objectifs spécifiques  | Échéancier |
|--|--|------------|
| <b>1. Mettre de l'avant l'éducation populaire</b>                | 1.1 Préconiser l'éducation populaire dans les initiatives à mettre en place  |            |
| <b>2. Développer un langage commun</b>                           | 2.1 Développer un langage commun pour mieux se comprendre et afin d'être mieux compris dans les actions de sensibilisation   |            |
| <b>3. Sensibiliser le grand public</b>                           | 3.1 Sensibiliser la population et les différents milieux au « vécu » des personnes en situation de pauvreté et /ou d'exclusion sociale   |            |
| <b>4. Favoriser la continuité des initiatives mises en place</b> | 4.1 Répertorier, connaître et utiliser les outils de sensibilisation à la pauvreté et l'exclusion sociale;<br>4.2 Appuyer les initiatives locales et régionales en matière de lutte à la pauvreté<br>4.3 Engager les partenaires de la Table dans au moins une action majeure commune visant la lutte aux préjugés |            |

**Enjeu # 2 : Le respect des droits individuels et collectifs des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale.**

**Objectif : Veiller au respect des droits individuels et collectifs des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale**

| <b>Stratégies à privilégier</b>                                       | <b>Objectifs spécifiques</b>  | <b>Échéancier</b> |
|---|---|-------------------|
| <b>1. Supporter les groupes de défense des droits dans leur lutte</b> | 1.1 Favoriser les échanges et les alliances   |                   |
| <b>2. Promouvoir le respect des droits individuels et collectifs</b>  | 2.1 Assurer la diffusion des informations en matière de droits individuels et collectifs;<br>2.2 Identifier les droits et recours disponibles pour les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale;<br>2.3 Sensibiliser les différents partenaires au respect des droits et recours disponibles envers les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale; |                   |

**Enjeu # 3 : Répondre aux besoins de base des individus.**

**Objectif : S'assurer de répondre aux besoins de base des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.**

| Stratégies à privilégier  | Objectifs spécifiques  | Échéancier |
|---|--|------------|
| <b>1. Répondre adéquatement aux situations particulières liées à l'emploi</b>     | 1.1 Maintenir et développer des solutions adaptées pour l'intégration des personnes plus éloignées du marché du travail;<br><br>1.2 Favoriser des solutions adaptées pour l'orientation ou la réorientation des personnes en perte d'emploi;                           |            |
| <b>2. Favoriser l'accessibilité des ressources concernant les besoins de base</b> | 2.1 S'assurer que les ressources dédiées à la réponse aux besoins de bases soient en mesure de répondre à la demande;<br><br>2.2 Développer des solutions durables en matière de logements abordables;   |            |
| <b>3. Favoriser le développement des capacités individuelles et personnelles</b>  | 3.1 Offrir un support, une supervision en logement pour les personnes vulnérables;<br><br>3.2 Poursuivre l'implantation de projets et d'initiatives qui permettent de répondre à des besoins de base tout en favorisant la reprise de pouvoir personnel des individus. |            |

## Enjeu # 4 : La concertation multisectorielle au niveau local et régional

Objectif : Stimuler l'engagement des partenaires dans la concertation locale et régionale

| Stratégies à privilégier                                       | Objectifs spécifiques  | Échéancier |
|--|--|------------|
| 1. Favoriser l'intersectorialité                               | 1.1 Stimuler le travail en partenariat avec l'ensemble des acteurs de Jonquière;   |            |
| 2. Assurer le soutien nécessaire aux mécanismes de partenariat | 2.1 Doter les mécanismes de concertation des ressources nécessaires à l'accomplissement de leur mission;   |            |
| 3. Mobiliser les partenaires                                   | 3.1 Engager la table dans au moins une action commune pour susciter l'engagement des différents partenaires;<br>3.2 Favoriser des projets créés en partenariat et qui alimente le secteur de l'économie sociale;<br>3.3 Élargir la représentation et recruter le plus de partenaires possibles pour être représentatif de la communauté; |            |

**Enjeu # 5 : Des services complets et adaptés à la réalité des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale.**

**Objectifs : Assurer la continuité et l'accessibilité des ressources ainsi que leur adaptation à la réalité des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale en tenant compte des communautés à risque de dévitalisation.**

| Stratégies à développer  | Objectifs spécifiques   | Échéancier |
|--|---|------------|
| <b>1. Utiliser le portrait local et les autres analyses comme outils de diagnostic</b>         | 1.1 Recourir au portrait local pour faire l'inventaire des ressources présente sur le territoire tant sur le plan des besoins de base que sur l'environnement personnel et social des individus;  |            |
| <b>2. Diffuser les connaissances</b>   | 2.1 Créer des opportunités d'échange pour : favoriser les communications, faire connaître les résultats en lien avec le portrait local, trouver des solutions individuelles et collectives;   |            |
| <b>3. Reconnaître les acquis</b>   | 3.1 Soutenir, promouvoir et bonifier les programmes visant la valorisation, les compétences et la reconnaissance des acquis;  |            |
| <b>4. Favoriser les ressources existantes et réduire les obstacles à l'accès de celles-ci.</b> | 4.1 Identifier les contraintes à la participation et à la recherche d'aide des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale;<br><br>4.2 Identifier les meilleures stratégies pour s'assurer d'une accessibilité optimale des ressources mises à leurs disponibilités;<br><br>4.3 Développer des initiatives telle que le transport et autres pour accroître l'accessibilité aux ressources;<br><br>4.4 Favoriser l'accès aux ressources en lien avec les offres de services présentent dans le territoire;<br><br>4.5 S'assurer de rejoindre la clientèle ciblée dans leur milieu tout en étant conscient de leurs propres préjugés; |            |

**Enjeu # 6 : Briser l'isolement des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale.**

Objectif : Favoriser l'intégration des personnes en situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale.

| Stratégies à développer   | Objectifs spécifiques   | Échéancier |
|---|---|------------|
| <b>1. Stimuler l'implication citoyenne</b>                          | 1.1 Augmenter la représentativité des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale en favorisant leur participation au sein des structures participatives et décisionnelles;   |            |
| <b>2. Accentuer la participation sociale, le réseautage social;</b> | 2.1 Favoriser des projets ou des initiatives qui contribuent au sentiment d'appartenance des gens à leur communauté;<br>2.2 Augmenter la consultation auprès des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale;<br>2.3 Soutenir les lieux de socialisation et de participation sociale; |            |

## Enjeu # 7 : Cohésion des politiques et engagement des élus

Objectif : S'approprier les différentes politiques et favoriser l'engagement des élus.

| <b>Stratégies à développer</b>                             | <b>Objectifs spécifiques</b>   | <b>Échéancier</b> |
|--|--|-------------------|
| <b>1. Connaître et prendre en compte les grands enjeux</b> | 1.1 Consolider, maintenir le dialogue et l'engagement en faveur du développement social;<br>1.2 Créer des occasions d'échanges conviviaux à caractère politique avec nos élus au niveau local et régional;<br>1.3 Favoriser des moments d'échange avec nos élus au niveau local et régional; |                   |
| <b>2. Rejoindre les élus locaux</b>                        | 2.1 S'assurer de la cohésion des actions locales en lien avec les politiques locales et régionales;<br>2.2 Favoriser la participation des élus au sein des instances reliées à la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale;  |                   |

**Enjeu # 8 : Connaissance et reconnaissance des ressources existantes.**

Objectif : Accroître la connaissance des ressources existantes.

| Stratégies à développer   | Objectifs spécifiques   | Échéancier |
|---|---|------------|
| 1. <b>Rendre l'information accessible concernant les ressources existantes;</b> | 1.1 Améliorer la visibilité des ressources dans la communauté ainsi que dans le réseau public, les ministères, les municipalités, les commissions scolaires ou tous autres partenaires. |            |
| 2. <b>Développer les connaissances des partenaires</b>                          | 2.1 Développer un outil facile d'accès et facile de consultation pour faire connaître les services.   |            |